

12 Villefranche-de-Panat - D 44**4,11 km Est****Écrans visuels :**

- Distance (nébullosités)
- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un axe de communication fréquenté (D 44)
- Effet cumulatif avec le parc éolien de Lestrade-et-Thouels
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

32 Villefranche-de-Panat - Plage à l'Est du lac**2,83 km Est****Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

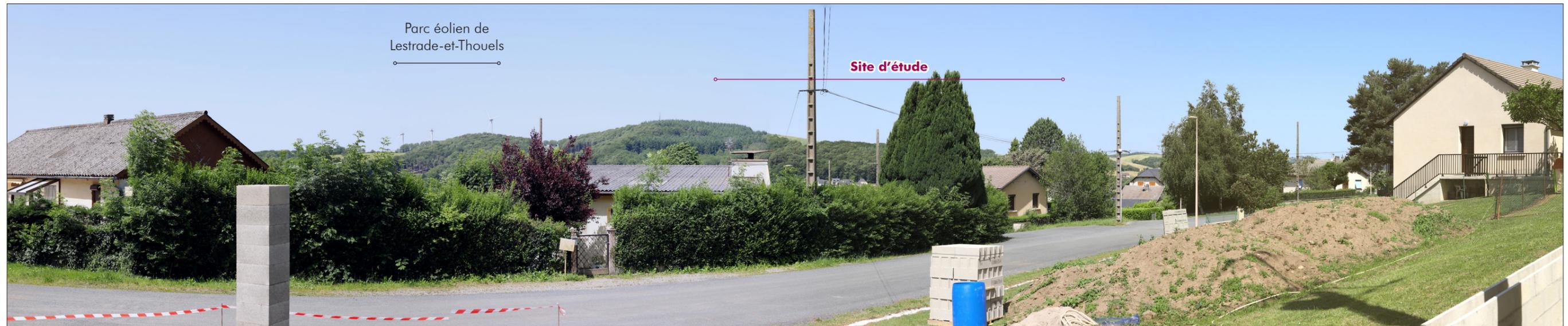
- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un site touristique (plage et sentier de randonnée)
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

13 Villefranche-de-Panat - « Le Bruel »

3,04 km Est

**Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation
- Urbanisation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un lieu de vie étagé
- Visibilité depuis le GRP Grand Tour des Monts et Lacs du Lévézou
- Visibilité depuis un village touristique labellisé « Station verte »
- Visibilité depuis une voie communale
- Effet cumulatif avec le parc éolien de Lestrade-et-Thouels
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

14 Lestrade-et-Thouels - D 25

5,10 km Sud

**Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude perceptible
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un axe de communication fréquenté (D 25)
- Visibilité depuis le PNR des Grands Causses
- Effet cumulatif avec les parcs éoliens de Lestrade-et-Thouels, Ayssènes, Le Truel et Salles-Curan
- Effet cumulé avec les parcs en instruction de Lespigue et Lévézou-Pareloup

15 Réquista - D 44, « L'Hôpital-Bellegarde »

7,80 km Sud-Ouest

**Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude perceptible
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un micro-plateau
- Visibilité depuis un axe de communication fréquenté (D 44)
- Effet cumulatif avec les parcs éoliens de Lestrade-et-Thouels, Ayssènes, Le Truel et Salles-Curan
- Effet cumulé avec les parcs en instruction de Lespigue et Lézou-Pareloup

16 Réquista - Centre-bourg

10,77 km Sud-Ouest

**Écrans visuels :**

- Urbanisation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur peu probable

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Visibilité depuis un axe de communication fréquenté (D 44)
- Visibilité depuis un pôle dynamique
- Effet cumulé avec les parcs en instruction de Lespigue et Lézou-Pareloup

17 La Selve - D 902, proche « Le Verdier »**8,88 km****Nord-Ouest****Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un axe de communication fréquenté (D 902)
- Effet cumulatif avec le parc éolien de Lestrade-et-Thouels
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

18 Durenque - D 56, proche « Crassous »**2,70 km****Nord****Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un axe de communication fréquenté (D 56)
- Effet cumulatif avec le parc éolien de Lestrade-et-Thouels
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

19 **Auriac-Lagast - Pyramide du Lagast, table d'orientation****2,83 km Nord****Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude perceptible
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un belvédère
- Visibilité depuis le GRP Grand Tour des Monts et Lacs du Lézou
- Effet cumulatif avec les parcs éoliens de Lestrade-et-Thouels, Ayssènes, Le Truel et Broquiès
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

3. Perceptions à l'échelle immédiate

3.1. Rappel des enjeux

Le tableau suivant reprend, pour l'échelle immédiate, les différents enjeux mis en évidence pendant le diagnostic territorial. Pour chaque enjeu illustré, les numéros des points de vue correspondants sont indiqués.

Thématique	Enjeu retenu	Niveau d'enjeu	Panoramas
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Les Ségalas	Moyen	29
	Les Monts du Lévézou	Fort	20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30
LOGIQUES TERRITORIALES - ENJEUX TERRITORIAUX	Les boisements	Moyen	
	Les villages de plateau et de micro-plateau	Fort	20, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 30
	Les départementales principales (D 902, D 993, D 10, D 25, D 56, D 83, D 903, D 44, D 31,...)	Moyen	
	Les départementales secondaires (D 522, D 549,...)	Faible	22, 27
	Les voies communales	Faible	20, 21, 24, 25, 28, 30
	Les pistes agricoles et forestières	Faible	
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIENS	Les parcs éoliens existants	Fort	25, 29
	Les parcs éoliens autorisés	Fort	20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30
	Les parcs éoliens en instruction	Fort	20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30
	La saturation visuelle	Fort	
DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET CULTURELLES - ENJEUX TOURISTIQUES ET CULTURELS	Les lacs, étangs et rivières de pêche	Moyen	
	Les petits sentiers de randonnée	Moyen	

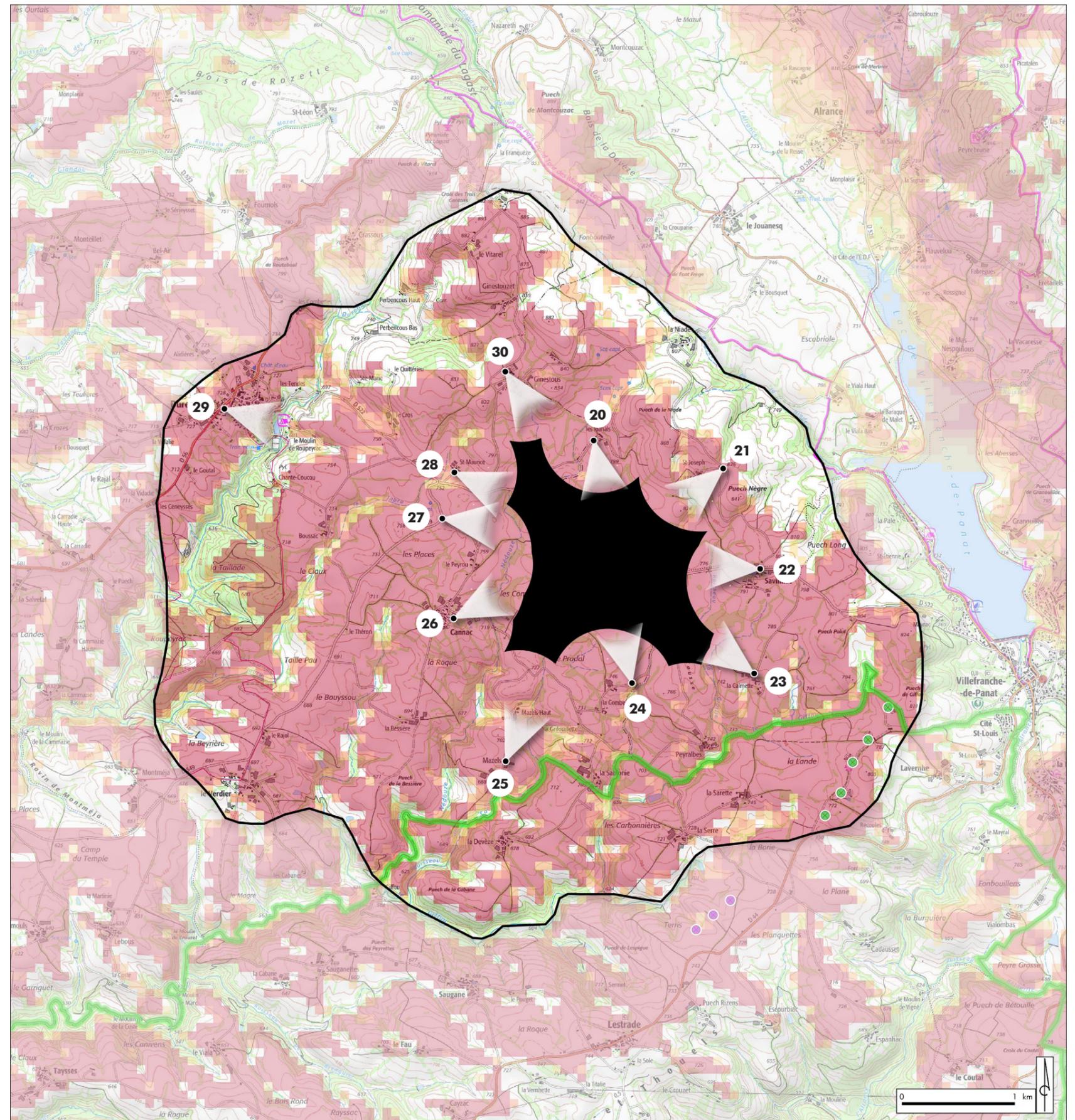
3.2. Analyse des perceptions

L'ensemble des perceptions visuelles suivantes viennent appuyer les visibilitées en illustrant les perceptions existantes depuis des points à enjeux, mis en évidence dans la partie précédente.

N°	Commune	Localisation	Enjeux				Distance (km)
			Paysager	Territorial	Éolien	Touristique et culturel	
20	Alrance	« Les Planals »	x	x	x		0,44
21	Alrance	Croisement vers « Saint-Joseph »	x	x	x		0,57
22	Villefranche-de-Panat	D 522, « Savinhac »	x	x	x		0,57
23	Villefranche-de-Panat	« La Calmette »	x	x	x		0,45
24	Durenque	Sortie du lieu-dit « La Combe »	x	x	x		0,36
25	Durenque	« Mazels »	x	x	x		0,97
26	Durenque	« Cannac »	x	x	x		0,53
27	Durenque	D 549, « Les Places »	x	x	x		0,58
28	Durenque	« Saint-Maurice »	x	x	x		0,54
29	Durenque	Centre-bourg	x	x	x		2,54
30	Durenque	« Ginestous »	x	x	x		0,61

Illustration 33 : Carte de localisation des points de vue à l'échelle immédiate

Source : : IGN (SCAN 25, GEOFLA, ROUTE 120) / DREAL Occitanie / Réalisation : Artifex



Légende :

Échelle immédiate
Site d'étude

01

Point de vue

Bassin visuel du d'étude



Route LHT
Cours d'eau
Limite départementale
PNR des Grands Causses
Parc éolien existant (construit)
Parc éolien en projet (en instruction, non construit)
GRP PR
MH inscrit Site inscrit
MH classé Site classé

20 Alrance - « Les Planals »**0,44 km Nord****Site d'étude****Écrans visuels :**

- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude perceptible
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Visibilité depuis une voie communale
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

21 Alrance - Croisement vers « Saint-Joseph »**0,57 km Nord-Est****Site d'étude**

« Saint-Joseph »

Écrans visuels :

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude perceptible
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis une voie communale
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

22 Villefranche-de-Panat - D 522, « Savinhac »**0,57 km Est****Écrans visuels :**

- Bâti
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Visibilité depuis une voie secondaire (D 522)
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

23 Villefranche-de-Panat - « La Calmette »**0,45 km Sud-Est****Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Effet cumulé avec le parc en instruction

24 Durenque - Sortie du lieu-dit « La Combe »**0,36 km Sud****Écrans visuels :**

- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude perceptible
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis une voie communale
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lézou-Pareloup

25 Durenque - « Mazels »**0,97 km Sud-Ouest****Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Visibilité depuis une voie communale
- Effet cumulatif avec le parc éolien de Lestrade-et-Thouels
- Effet cumulé avec les parcs en instruction de Lespigue et Lézou-Pareloup

26 Durenque - « Cannac »

0,53 km

Ouest

**Écrans visuels :**

- Relief
- Bâti
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lézou-Pareloup

27 Durenque - D 549, « Les Places »

0,58 km

Ouest

**Écrans visuels :**

- Relief
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un axe de communication secondaire (D 549)
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue